fins que de Raison. fait et declaré a la
18me. ordinaire en notre Etude le jour dit jour
mois et an en presence des sieurs Henry
Gardrat et François Goudeau temoins requis
y demeurants, etant signé avec les dits declarans
et Nous Notaire et Greffier soussigné

temoin Jn Bte Guilloré

Ant. Marmajou

F. Goudeau

Henry Gardrat

Garin Gtte